

Régime de retraite obligatoire, complémentaire et supplémentaire

-Référence: **PL-29**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Comprendre les systèmes de retraite du secteur privé et leurs évolutions afin de mieux renseigner et guider les salariés ; proposer des alternatives adaptées.
- Appréhender les réformes en cours.

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Responsable RH ; Responsable et gestionnaire paie / administration du personnel ; toute personne souhaitant comprendre la retraite en France.

PRÉREQUIS :

- Aucun.

Programme

- **Organisation et modes de financement des régimes de retraite du secteur privé en France**
 - Le régime général de base de la Sécurité sociale.
 - Le régime complémentaire AGIRC-ARRCO nouvelle formule.
 - Les réformes en cours.
- **Connaître les modalités de calcul de la retraite sécurité sociale**
 - Appréhender la formule de calcul de la pension.
 - Identifier les conditions pour une retraite à taux plein, pour un départ anticipé 'carrières longues'.
 - Différencier trimestres validés, trimestres cotisés.
 - Régime social et fiscal de la pension vieillesse.
 - Qu'en est-il de la pension de réversion, des majorations...
- **Appréhender l'évaluation des retraites complémentaires ARRCO et AGIRC**
 - Comprendre le principe d'acquisition des points.
 - Identifier les conditions pour obtenir des points gratuits.

Programme

- Le calcul de la pension et le coefficient de solidarité.
- A qui s'adresser pour reconstituer une carrière.
- **Exploiter les possibilités de l'épargne retraite et de la retraite supplémentaire**
 - Plan d'épargne retraite, retraite supplémentaire : Nouveaux PERE, caractéristiques, mise en place, impact de la loi PACTE, ...
 - Appliquer le régime social et fiscal.
- **Accompagner les fins de carrière**
 - Le Plan d'actions seniors.
 - Proposer des aménagements de fin de carrière (temps partiel ; CET ; retraite progressive ...).
 - Les possibilités de rachat de trimestres, la surcote.
 - Fonctionnement cumul emploi-retraite.
 - Différencier mise à la retraite et départ volontaire.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc